DLP 30-09-03000785



AVERTISSEMENTS AGRICOLES



POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°27 du 24 septembre 2003-2 pages

Cultures Légumières

lutte raisonnée

ARTICHAUT

PUCERONS - MILDIOU

COTES D ' ARMOR

La situation sanitaire a évolué. : les pucerons verts sont en augmentation mais les pucerons noirs sont toujours absents des parcelles suivies. Même si globalement les pucerons sont en quantité supérieure, leur présence est encore tolérable pour les parcelles en cours de récolte.
Le parasitisme (mycoses et momies) est encore inexistant.
Les populations de prédateurs sont en diminution. On observe quelques adultes de chrysopes et des punaises anthocorides.Le mildiou ne s'est pas propagé malgré les fructifications importantes parfois observées les semaines précédentes.
Les prédateurs étant en baisse, il peut être justifié d'avoir recours à un traitement insecticide spécifique en cas de forte pression des ravageurs. Concernant le mildiou, il convient de surveiller sa propagation afin d'éviter toute contamination des parcelles de drageons.

ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts sont en nette augmentation mais les capitules ne sont pas menacés.
Les pucerons noirs commencent à être présents dans les parcelles mais en faible quantité.
Les pucerons mycosés augmentent depuis la semaine dernière et régulent les petits foyers de pucerons verts. Quelques momies sont observées.
Les populations de prédateurs se stabilisent à un niveau relativement faible. Seuls quelques punaises anthocorides représentent les prédateurs.
En cas d'infestation conséquente de pucerons verts, il est recommandé de procéder à une application avec des produits spécifiques respectueux de la faune auxiliaire (par exemple avec pirimor g à 0.75 kg/ha).

FINISTERE

Les pucerons verts sont en augmentation sur les plantes jeunes sans capitules. Les populations de pucerons noirs sont toujours absentes des parcelles suivies en ce moment.
Le parasitisme (momies ou mycoses) se développe dans les parcelles où les pucerons verts ont augmenté.
Les prédateurs sont en légère baisse et ne suffisent plus pour réguler les populations de ravageurs.
Concernant les pucerons, même préconisation que pour l'Ille-et-Vilaine.
Concernant le mildiou, il convient de maintenir la vigilance sur les parcelles où pont été observées de fortes fructifications les semaines passées.

CHOU

MOUCHE DU CHOU - LEPIDOPTERES - PUCERONS

COTES D ' ARMOR

Les populations de pucerons cendrés continuent de se développer. Dans les petits foyers, on observe des pucerons ailés, fondateurs de nouveaux foyers. Le parasitisme (mycoses et momies) s'accroit mais semble insuffisant pour réguler les populations de ravageurs.
Dans la plupart des parcelles, les chenilles défoliatrices (teignes et piérides) se stabilisent à un niveau relativement faible.
En cas de forte pression des pucerons, un traitement peut être envisagé en particulier si l'attaque touche le cœur des plants.

ILLE ET VILAINE

Les chenilles défoliatrices sont toujours peu présentes. Les populations de pucerons cendrés sont en nette augmentation cependant le parasitisme ne s'est pas encore accru.
Même préconisation que pour les Côtes d'Armor.

Prochain bulletin : 01 octobre 2003



Artichaut :
Pucerons verts en forte augmentation. Prédateurs en baisse.
Chou :
Pucerons cendrés en augmentation. Présence hétérogène des chenilles selon les parcelles.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
280, rue de Fougères
35700 RENNES

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

© SPV Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

02326700161000028 30202

P69
D3 4°Jo 43158.

FINISTERE

Les foyers de pucerons cendrés se sont développés et toutes les parcelles sont maintenant touchées. Les mycoses et les momies sont en nette augmentation par rapport à la semaine précédente.
Quant aux chenilles défoliatrices, elles sont en diminution. On trouve encore quelques noctuelles défoliatrices.
En cas de forte pression des pucerons, un traitement peut être envisagé en particulier si l'attaque touche le cœur des plants.

*Les Avertissements Agricoles sont en ligne sur le site internet de la DRAF **http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr** en plus de la version papier vous y trouverez des illustrations en couleurs, et une documentation plus complète.*